

ÊTRE RESPONSABLE DE MISSION HANDICAP

Image : Freepik

Les Responsables de Mission Handicap sont à la tête d'une gestion de projet à part entière, induisant le pilotage des dimensions organisationnelles, humaines et budgétaires.



OBJECTIFS

- Être le porteur opérationnel de la politique handicap et la gérer en mode projet
- Acquérir des compétences relatives au handicap en milieu professionnel (cadre légal, évaluation du besoin de compensation, accompagnement de situations, ...)
- Définir son rôle et son périmètre d'action



CONTENUS

Les aspects réglementaires

- Connaître le contexte réglementaire et les typologies de handicap
- Comprendre les reconnaissances administratives de handicap
- S'approprier les engagements de la structure

Le principe de compensation

- Acquérir une approche par les conséquences et les solutions
- Comprendre le principe de compensation, raisonnable

Aborder le sujet du handicap

- Mettre en œuvre une méthodologie pour aborder le sujet du handicap sous l'angle des conséquences
- Mettre en pratique via des études de cas : analyse de situations individuelles
- Comprendre les freins à une déclaration administrative de son handicap et à la communication (enjeux et risques pour la personne)

De la pédagogie à la pratique

- Construire un plan d'actions
- Définir son rôle et son champ d'intervention et travailler en mode pluridisciplinaire
- Communiquer sur la culture handicap de la structure, son rôle
- Recueillir et analyser une situation de handicap au travail
- Aborder le sujet du handicap avec un salarié
- Orienter/accompagner la personne en situation de handicap

Public

Responsable de Mission handicap
Réfèrent handicap

Prérequis

Aucun

Durée

2 jours (14 heures)

Modalités

Présentiel ou distanciel

Moyens et méthodes pédagogiques

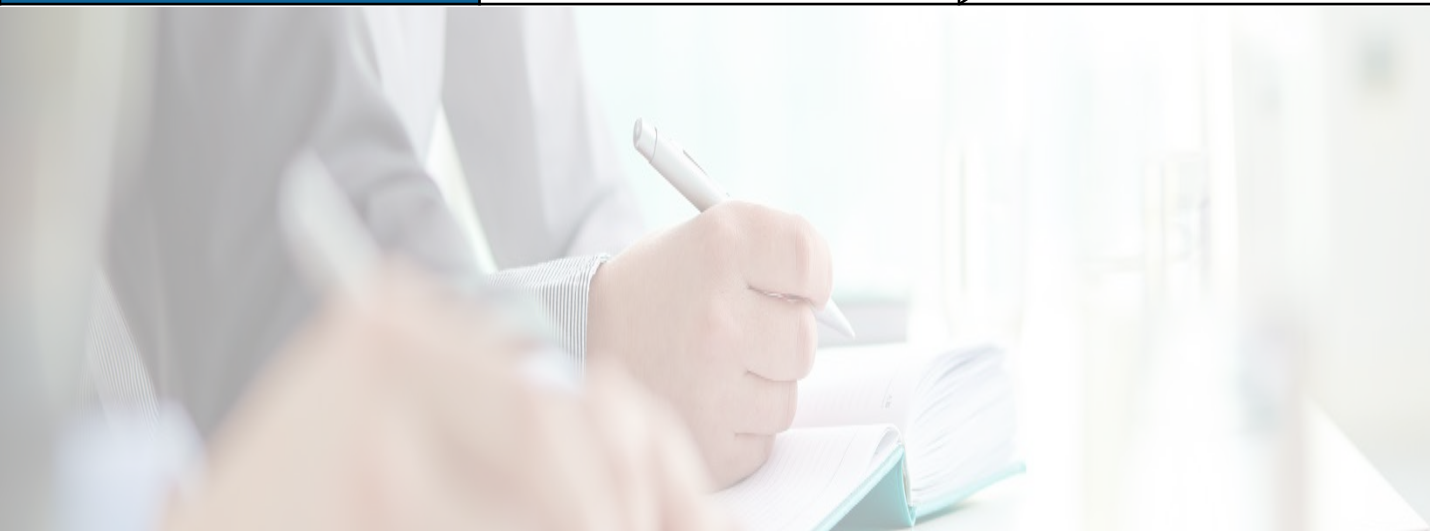
- Appports théoriques structurants
- Apprentissage *via* l'expérimentation directe (études de cas et jeux de rôles : situations concrètes et réalistes, film, quiz, ...)
- Analyse réflexive
- Animation par un consultant / formateur expert du sujet

Tarif

Nous consulter

INSCRIPTION - ANNULATION

Date limite d'inscription	1 mois avant la formation	
Date limite d'annulation par les stagiaires	< 1 mois avant la formation	Aucun frais
	Entre 1 mois et 15 jours avant la formation	50 % du tarif journalier
	< 15 jours avant la date de formation	100 % du tarif journalier
Date limite d'annulation par TH Conseil (dans le cas où le nombre minimum de 4 stagiaires ne serait pas atteint)	15 jours avant la session	



Prochaine(s) session(s) : consulter le site TH Conseil

www.thconseil.fr/formation-interentreprises



Tarif :
Nous consulter



Présentiel ou
distanciel



9h – 17h

Image : Freepik